



Marseille, les rafles oubliées

Six mois après la rafle du Vél'd'Hiv, une autre a eu lieu à Marseille du 22 au 24 janvier 1943, accompagnée de la destruction du quartier Saint-Jean, taxé de « verrue de l'Europe » par les nazis. À l'initiative de l'occupant, cette vaste opération est réalisée avec ses complices français, sous la houlette, là encore, de René Bousquet. Peu connue, elle fait depuis 2019 l'objet d'une enquête pour crimes contre l'humanité.

Lorsque, le 5 novembre 2018 à Marseille, deux immeubles de la rue d'Aubagne, dans le quartier populaire de Noailles, se sont effondrés, causant la mort de huit personnes, le souvenir des événements de l'hiver 1943 a resurgi: la destruction par les Allemands et leurs complices français du vieux quartier Saint-Jean et les rafles qui l'accompagnèrent. Au point que le 29 mai 2019, le parquet de Paris a ouvert une enquête pour crimes contre l'humanité à la suite de la plainte contre X déposée par l'avocat marseillais Pascal Luongo au nom de quatre survivants et de descendants de victimes de cet épisode de la Seconde Guerre mondiale aussi dramatique que resté peu connu.

L'armée allemande prend ses quartiers à Marseille le 12 novembre 1942, en même temps qu'elle envahit la zone dite « libre ». Elle n'est pas la bienvenue. Plusieurs attentats sont commis par la Résistance. Le 3 janvier 1943, un groupe FTP-MOI auquel appartient Elena (Hélène) Taich, une immigrée bessarabienne de 23 ans, jette des explosifs dans l'hôtel Splendide, situé au pied des escaliers de la gare Saint-Charles, très fréquenté par les Allemands. Presque au même moment, un autre groupe, mené par Lev Tchernine, fait sauter une maison de tolérance réservée aux troupes d'occupation, rue Lemaitre. Des officiers et des soldats allemands sont tués. Des représailles sont im-

édiatement décidées, à la demande de Himmler, qui exige l'arrestation et la déportation des « criminels » à hauteur de « 8 000 personnes environ », ainsi que la destruction du quartier situé sur la rive nord du Vieux-Port, considérée comme « la verrue de l'Europe » par la propagande nazie.

L'opération se met en place aussitôt. On retrouve à sa tête le couple fatidique qui a œuvré, en juillet 1942, à Paris, dans la préparation de la rafle du Vél'd'Hiv: Carl Oberg, chef de la SS et de la police du Reich pour la France, et René Bousquet, secrétaire général de la police du régime de Vichy, spécialement mandaté par Pierre Laval, chef du gouvernement. Bousquet demande le temps nécessaire pour acheminer des renforts de la capitale et d'ailleurs, et la totale liberté d'agir. Oberg, qui n'en espérait pas tant, acquiesce. Près de 12 000 policiers, gendarmes, gardes mobiles et aussi quelques membres du Service d'ordre légionnaire (la future Milice française) sont rassemblés; 5 000 SS sont mobilisés.

Le 13 janvier 1943, le préfet délégué à la ville de Marseille et l'intendant de police proposent une vaste opération d'« épuration ». Selon le chef de cabinet de l'intendant de police, que citent Christian Oppetit et Robert Mencherini, « les éléments suspects ne se trouvaient pas dans le

quartier du Vieux-Port, mais plutôt dans le quartier de l'Opéra et dans certains coins de banlieue » (1). Ici, par « éléments suspects », il faut entendre « juifs »: beaucoup habitent le quartier de l'Opéra, qui est aussi celui de la synagogue.

Mais ce n'est pas tout à fait une rafle qui se prépare. Les Allemands ne voient pas d'objection à ce qu'une rafle soit effectuée en même temps que l'évacuation du vieux quartier Saint-Jean, voué, comme l'a demandé Himmler, à la destruction complète. Oberg veut pour « l'épuration » de Marseille une « solution radicale et complète ».

Vichystes et nazis mettent au point une série de décisions le 14 janvier. Les opérations de police sont étendues à toute la ville, vérifications d'identité, mises en examen de personnes se trouvant en contradiction avec la loi française, évacuation du Vieux-Port le 24 janvier, précédée d'une opération de police, c'est-à-dire des rafles, les 23 et 24. La destruction du Vieux-Port est placée sous la direction des Allemands, les contrôles de police et les rafles sont laissés aux bons soins de l'administration française.

La rafle de l'Opéra commence le vendredi 22 janvier dans le centre-ville autour de l'Opéra et dans les rues adjacentes, mais aussi sur la Canebière,

le cours Belsunce, la rue Longue-des-Capucins, la rue Colbert, la porte d'Aix, les quartiers Saint-Lazare, Longchamp, jusqu'à la Belle-de-Mai. Quelque 1 865 personnes sont arrêtées et conduites à la prison des Baumettes. Les rafles reprennent le lendemain, le 23 janvier.

La population juive de Marseille comptait environ 10 000 personnes, dont plus de la moitié d'immigrés. À la différence de celle de Paris, cette communauté était peu politisée, jusqu'à l'arrivée, en 1940, des réfugiés d'Allemagne, qui avaient fui le nazisme, et des juifs d'Europe centrale, déjà engagés dans le mouvement révolutionnaire. « C'est, selon l'expression de Renée Bensousan, écrit l'historien Roger Klotz, "une communauté plurielle", composée de juifs comtadins, de juifs ashkénazes et de juifs séfarades. Les comtadins sont les plus anciens ; on pense d'abord à Gaston Crémieux, le fusillé de la Commune ; la Commune révolutionnaire, installée en novembre 1870 à la mairie, fut présidée par un Carcassonne et comprenait un Milhaud ; on pense aussi à la famille de Pierre Vidal-Naquet ; ces descendants des juifs du pape (qui vivaient dans le Comtat Venaissin et en Avignon, sous administration pontificale jusqu'à la Révolution française – NDLR), intégrés depuis longtemps à la culture régionale, sont acquis à l'idéal républicain de laïcité. Les ashkénazes sont implantés à Marseille depuis le XIXe siècle. Les séfarades sont les plus nombreux ; pour beaucoup d'entre eux, la France était le pays de la liberté et c'est ce qui les avait attirés à Marseille. » (2)

René Bousquet est bien présent et veille au bon déroulement des opérations. Une photo issue des Archives fédérales allemandes le montre, le 23 janvier 1943, tout sourires, manteau en col de fourrure, entouré de Bernhard Griese, le chef de la police

allemande à Marseille, et du préfet de la région, Marcel Lemoine, tous installés à l'hôtel de ville de Marseille. Tandis que les fonctionnaires français de Bousquet continuent leur chasse aux juifs, d'autres équipes de police et de gendarmerie sont déployées aux côtés des SS d'Oberg autour du Vieux-Port complètement bouclé.

Le dimanche 24 janvier 1943, 20 000 personnes sont chassées sans ménagement de leur logis, c'est « l'opération Sultan ». Des haut-parleurs montés sur des voitures ordonnent l'évacuation. Hommes, femmes, enfants, vieillards sont impitoyablement expulsés. Jacques Delarue, jeune gardien de la paix, témoigne : « Le spectacle de ces familles, soudain misérables, avait quelque chose de vraiment poignant. Les vieillards et les enfants pleuraient et grelottaient dans le matin glacial. Tout ce monde, surchargé de paquets hétéroclites, s'interpellait, interrogeait les agents, cherchant à comprendre les causes du malheur qui les frappait si brutalement. » (3)

Ce quartier Saint-Jean, berceau historique de la cité phocéenne, on le surnomme la « Petite Naples marseillaise ». Plus de 10 000 immigrants italiens y vivent, avec d'autres, Arméniens, Corses, Maghrébins... et des Marseillais « pur jus ». Dockers, pêcheurs, ouvriers, des hommes et des femmes aux revenus modestes. Un quartier populaire et solidaire. On vit ici principalement de la pêche et du commerce, même si on croise aussi des ouvriers de l'industrie, et puis, bien entendu, il y a tous les métiers du port. Des ruelles étroites, les plus anciennes de la ville, serpentent des quais du fort Saint-Jean jusqu'à la montée des Accoules. Les maisons se serrent les unes contre les autres, comme imbriquées. Les Allemands n'y voient qu'un nid de pègre, quand la vraie pègre leur sert d'indicateurs

ou d'hommes de main.

Douze mille des 20 000 personnes évacuées sont transportées dans un camp de rétention à Fréjus. Près de 4 000 individus arrêtés sont rapidement relâchés, mais 1 642 seront déportés depuis la gare d'Arrenc, pour une bonne part vers le camp de Royallieu près de Compiègne, tandis que 782 juifs sont envoyés dans le camp d'extermination de Sobibor (gouvernement général de Pologne). Huit cents autres personnes, dont 200 juifs mais aussi beaucoup d'étrangers en situation irrégulière, des Tziganes, des vagabonds et quelques résistants, sont déportés en Allemagne, dans le camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen, près de Berlin, et dont beaucoup ne reviendront pas.

Le 24 janvier 1943, la préfecture des Bouches-du-Rhône publie un communiqué : « Pour des raisons d'ordre militaire et afin de garantir la sécurité de la population, les autorités militaires allemandes ont notifié à l'administration française l'ordre de procéder immédiatement à l'évacuation du quartier nord du Vieux-Port. Pour des motifs de sécurité intérieure, l'administration française avait, de son côté, décidé d'effectuer une vaste opération de police afin de débarrasser Marseille de certains éléments dont l'activité faisait peser de grands risques sur la population. L'administration française s'est efforcée d'éviter que puissent être confondues ces deux opérations. De très importantes forces de police ont procédé dans la ville à de multiples perquisitions. Des quartiers entiers ont été cernés et des vérifications d'identité ont été faites. Plus de 6 000 individus ont été arrêtés et 40 000 identités ont été vérifiées. »

Le 1er février 1943, la première charge d'explosifs est entendue. Il est midi. Un épais nuage de fumée

et de poussière entoure le clocher de l'église Saint-Laurent, qu'on appelle « l'église des Napolitains ». Il faudra neuf jours et des centaines de déflations pour voir s'écrouler près de 1 500 immeubles – une surface de 14 hectares, l'équivalent de vingt terrains de football.

Ceux qui ont été relâchés après leur arrestation et reviennent de Fréjus se retrouvent devant un champ de gravats. « Ce n'est pas dommage. Je suis même assez d'accord qu'on ait mis par terre ce quartier », dira, en mai, le maréchal Pétain, qui avait chargé, dès 1942, l'architecte Eugène Beaudouin de travailler à un plan de destruction de ce même quartier.

Maurice de Rodellec du Porzic, officier de marine et intendant de police de Marseille, est arrêté à la Libération pour sa participation à la destruction du quartier nord du Vieux-Port et aux rafles de janvier 1943. Il est libéré le 9 décembre 1945, réinté-

gré dans la Marine comme officier en novembre 1946, avec pleine reconnaissance de ses droits à la retraite.

Au terme d'un procès de trois jours, en 1949, René Bousquet est acquitté par la Haute Cour de justice. Il a poursuivi une carrière dans la presse et, dirigeant de la Banque de l'Indochine, est devenu une figure du monde des affaires. Il est inculpé en 1991 à la suite d'une plainte pour crimes contre l'humanité, déposée en 1989, par plusieurs associations d'anciens déportés. L'instruction n'est pas achevée lorsqu'il est assassiné par un déséquilibré le 8 juin 1993.

Carl Oberg est jugé et condamné à mort en 1946 par les tribunaux alliés et incarcéré à Munich. Il est de nouveau condamné à mort par les tribunaux français, le 9 octobre 1954 à Paris, pour crimes de guerre. Sa peine est commuée en prison à perpétuité par le président de la République, Re-

né Coty. Il est libéré en toute discrétion le 28 novembre 1962, sur ordre du général de Gaulle. Il meurt le 3 juin 1965, à Flensburg, en Allemagne. ■

(1) « Marseille, Vichy et les nazis. Le temps des rafles. La déportation des juifs », sous la direction de C. Oppetit, préface de P. Vidal-Naquet, Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, Marseille, 1993.

(2) « Les assassins ont-ils peur la nuit? Les rafles de janvier 1943 à Marseille », de R. Klotz, in « Recherches régionales Côte d'Azur et contrées limitrophes », n° 204, 2013. En ligne sur www.departement06.fr

(3) « La Police de Vichy », film documentaire de D. Korn-Brzoza, France, 2017.

par Bernard Frederick,

